

ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 21.

samedi 27 Mai 1893.

La

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## MONTREAL

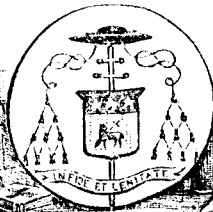
Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque  
de Montréal.

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

### ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1624, B. P.



ARBOUR & LAPERLE, imprimeurs.

# ATTENTION !

Parmi les remèdes nombreux offerts à ceux qui souffrent des affections de la gorge et de la poitrine, il n'en est point qui mérite d'être recommandé mieux que le **Baume Rhumal**. Les cures radicales et véritablement merveilleuses obtenues par cette préparation ne s'appliquent pas seulement aux rhumes, bronchites et autres affections si multiples de la gorge et des poumons. Combien de personnes atteintes de la grippe, qu'aucun médicament n'avait pu remettre sur pieds, ont dû leur guérison au **Baume Rhumal**.

Le **Baume Rhumal** se recommande au public par un passé glorieux, par ses qualités éminemment curatives, et son prix peu élevé.

Quantité de certificats de guérison ont été déjà publiés et d'autres sont journellement reçus ; quelle meilleure preuve peut-on donner de la valeur d'un médicament.

La science n'avait jusqu'alors et n'a rien découvert encore qui puisse rivaliser avec le **Baume Rhumal** dans la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons.

## LE BAUME RHUMAL

Est vendu partout 25 centins la bouteille de 20 doses

EN VENTE  
DANS TOUTES LES  
BONNES  
PHARMACIES

25 centins le flacon

25 centins les 20 doses

**INFAILLIBLE!**

**LE BAUME  
RHUMAL**

GUÉRIT:

Toux  
Opiniâtre  
Grippe  
Bronchite

Rhumes  
Persistants  
Coqueluche

Maladies de la Gorge

Affections des Poumons

Dépôt Général:  
**L. R. BARIDON**  
PHARMACIEN  
1703, RUE STE-CATHERINE  
MONTREAL

# CAFE ET EPICES

**MARROTTÉ, LEBLANC & Cie**  
Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGE et les COMMUNAUTES RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

**MARROTTÉ LEBLANC & CIE**

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

---

**NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE**

## ALBERT GAUTHIER

(CI-DEVANT DE LA MAISON B. LANCTOT)  
IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe

MANUFACTURIER DE  
Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,  
Rannières, Insignes, etc.

1677 RUE NOTRE-DAME - MONTREAL

---

## VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Téléphone 1399.

Spécialité, embaumer.

---

**NOUVELLE PUBLICATION I**

## "LA QUESTION OUVRIERE"

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Depot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P. Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages

Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages

25 Cents

30 "

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

### HUDON HEBERT & CIE

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

## PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

### Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 " "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.**

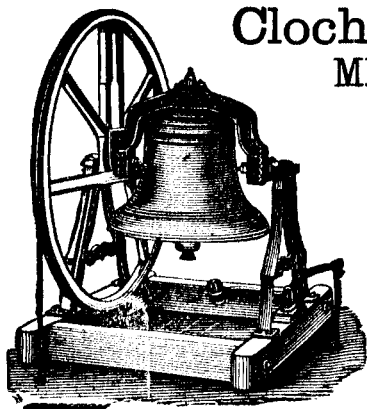
Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les évêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**

SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.



## Cloches Pour Eglises

**MEARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

**MCNEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y

**HUGH RUSSEL.**

Agent.

**TEMPLE BUILDING**

**185 RUE ST-JACQUES MONTREAL**

Prix donnés sur demande pour cloches

délivrées soit à Montréal, soit à la gare le chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

# LA ROYALE

Bureau Principal :

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

WM TATLEY, agent général.

B. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

## JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,  
Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminées.

50 Rue MCGILL Montréal

## PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE.

LONGUE-POINTE, près Montréal.



## John Taylor & Cie

LANGBOROUGH, (Angleterre)

La PLUS GRANDE Fonderie de Cloches  
EN ANGLETERRE

Représentés par

J. T. SCANLAN

26, Rue ST-SACREMENT, Montréal.

Catalogues et informations donnés sur  
demande

# ARBOUR & LAPERLE

Imprimeurs - Relieurs

SONT MAINTENANT DEMENAGES

Au No 421, Rue St-Paul

MONTREAL

# PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

193 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

(Bâtisse de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues à Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

---

## COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A

L. A. AMOS, C. P.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

---

— LA —

## ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons particulières et Etablissements publics.

## MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

123 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinell"  
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.

## PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	29	MAI	— Couv. de St-Barthélemi.
MERCREDI	31	“	— Ste-Julie.
VENDREDI	2	JUIN	— St-Guthbert.

## FÊTES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	28	MAI	— I. P. T. Ste Trinité.
LUNDI	29	“	— N. D. de Bonsecours, d. maj.
MARDI	30	“	— S. Félix P. M., simp.
MERCREDI	31	“	— Ste-Julie.
JEUDI	1	JUIN	— Fête-Dieu., d. 1. cl. (d'ob).
VENDREDI	2	“	— De l'Octave, sem.
SAMEDI	3	“	— De l'Octave, sem.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche 28. — Annonce de la Fête-Dieu.

**Cathédrale.** — Mercredi 31. Grand'messe à 7h. pour les bienfaiteurs de l'Archevêché.

Jeudi 1 juin. — Grand'messe et vêpres comme les dimanches.

Tous les soirs de l'Octave. salut à 7h.

**Confirmation.** — Dimanche 28, à 2h., Ste-Anne à Montréal.

Lundi 29, couvent de St-Laurent ; à 11h., Collège de N. D. à la Côte des Neiges.

**Visite Pastorale.** — Lundi 29, Varennes ; mardi 30, Boucherville ; mercredi 31, Longueuil ; jeudi 1 juin, Laprairie ; vendredi 2, St-Constant.

Dimanche 28. — Fête du Titulaire de la T. S. Trinité à Contrecoeur.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchési  
M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1892. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des neuf années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet à l'administrateur, à l'archevêché. Prix \$9.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.



LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE.      SAMEDI, 27 MAI 1893.      VOL. XXI, No 21

---

---

## SOMMAIRE :

I Dimanche de la Trinité. — II Notre presse. — III In memoriam. — IV Marie et le bûcheron. — V La première communion. — VI Consultation. — VII Echos du monde catholique. — VIII Chronique. — IX Aux prières.

---

## DIMANCHE DE LA TRINITE

---

« Ecoute, Israël . Le Seigneur ton Dieu est un Dieu unique. » (Deutér., XI.)

I. Entrons dans la profonde pensée de l'Eglise qui place le mystère auguste de la Trinité à la suite de toutes les solennités de l'année chrétienne. C'est à ce dogme sacré que la série des fêtes vient aboutir comme à son terme final. Dieu est le principe et la fin de toutes choses ; il est l'auteur de la création, de la rédemption et de la sanctification de l'homme. A lui se rapportent tous les actes d'adoration et de reconnaissance.

Ne cherchons point à sonder la majesté du divin mystère ; mais en notre qualité de créatures de Dieu, d'enfants de Dieu, de serviteurs et de servantes de Dieu, rendons à la très-sainte Trinité un triple hommage d'amour, de sacrifice et d'obéissance.

II. Elevons notre regard au-dessus des choses visibles pour contempler, dans le mystère de la Trinité, le Dieu unique et trois fois saint. « Dieu est amour. » Il a aimé de toute éternité ; dès lors il ne pouvait, avant la création, aimer que lui-même. Dieu aimant et Dieu aimé sont donc les deux premiers termes de cet ineffable mystère. Mais à ces deux termes s'unit le

troisième, le Saint-Esprit, amour substantiel procédant éternellement de l'un et de l'autre, comme la vivante et mutuelle communication du Père et du Fils ; trois termes distincts dans l'unité de la nature divine, source de toute vie, cause initiale de ce qui existe.

Aimons et adorons notre Dieu de toute notre âme, de tout notre esprit et de toutes nos forces, en répétant avec l'Eglise : « Gloire au Père et au Fils et au Saint-Esprit dans les siècles des siècles ! »

---

## NOTRE PRESSE

---

Nous avons attendu quelques semaines avant d'entretenir nos lecteurs de l'opinion de la presse relativement aux derniers événements. Nous voulions laisser le temps aux journaux de toutes les nuances de se prononcer, afin d'en faire une classification juste et loyale, et de rendre à chacun ce qui lui est dû.

Napoléon Ier disait qu'en littérature, il aimait les genres tranchés. Eh bien ! nous aussi, catholiques sincères qui ne cherchons dans la lutte que le triomphe du bien et l'affermissement du règne de Jésus-Christ, sans aucun mélange d'intérêts mesquins ou de passions inavouables, nous aimons, en matière de religion, les genres tranchés. Il nous faut une démarcation absolue entre nos amis et nos ennemis. Nous avons besoin de connaître avec qui et contre qui nous combattons. C'est un désir dont personne ne contestera la légitimité.

Notre but est obtenu. La vérité s'est fait jour, les masques sont tombés. Ce résultat est immense à nos yeux, et nous pouvons maintenant parler sans crainte de frapper à faux.

Quatre catégories bien distinctes de journalistes forment aujourd'hui notre presse. Les uns — et, grâce à Dieu, ils sont encore de beaucoup les plus nombreux — se sont rangés, sans respect humain, du côté de l'Eglise. Fils soumis et dévoués, ils ont entouré leur Mère de la déférence qu'elle est en droit d'attendre de chacun de ses enfants et se sont montrés empressés à obéir à ses lois et à suivre sa direction ; conservateurs des grandes traditions du passé, on les a vus se lever, indignés et menaçants, pour repousser les mains sacrilèges qui ont attaqué ces traditions et cherché à les faire disparaître du cœur de nos populations. A ces vaillants

soldats de la cause catholique en notre pays, nous offrons ici publiquement l'expression de notre joie et de notre légitime orgueil. Nous leur demandons, sûrs de ne pas être trompés dans notre attente, de continuer à dépenser ainsi au service des intérêts les plus chers de notre nationalité, les talents que Dieu leur a départis et les forces qu'il saura renouveler à l'heure de l'épuisement.

D'autres, pour des motifs que nous n'avons pas à examiner, et que nous préférons ne pas connaître, se sont retranchés dans un mutisme absolu et une indifférence affectée. Témoins silencieux d'événements très graves, ils semblent avoir craint, en parlant trop haut, de compromettre leur position, leurs intérêts, de blesser la susceptibilité de certains personnages plus ou moins influents dont ils ont besoin, de froisser des amis qu'ils aiment à compter dans les deux camps. A ces timides et à ces pusillanimes du journalisme catholique nous rappellerons simplement le proverbe : « Qui veut plaire à tout le monde, ne plaît à personne, » ou mieux encore les paroles de Notre-Seigneur : « Nul ne peut servir deux maîtres ; car, ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il respectera l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. » (Matth. VI. 24).

La troisième catégorie, est celle des journalistes hypocrites, dont le but, poursuivi par des moyens cachés, des ruses habilement ourdies, des opinions aux couleurs fausses ou ternes, ne diffèrent en rien du but même des écrivains les plus acharnés contre nous. Ceux-là se sont trahis cette fois ; la tentation a été trop forte, le feu leur brûlait les doigts ; nous savons à l'heure présente ce qu'ils sont et où ils vont. Cela vaut mieux pour eux, pour nous, et surtout pour leurs lecteurs. Nous avons déjà formulé assez nettement notre pensée sur cette classe d'adversaires, pour qu'il ne soit pas nécessaire de la signaler de nouveau au mépris public.

Viennent, enfin, les journalistes impies qui se sont attaqués, sans vergogne, à la religion de Jésus-Christ et ont nié effrontément les plus augustes de ses prérogatives et les plus sacrés de ses droits. Ils sont même allés plus loin dans leur lutte insensée. La personne adorable du Fils de Dieu, fondateur de l'Eglise, et source de ses pouvoirs, n'a pu courber ces fronts orgueilleux, ni soumettre ces volontés rebelles aux lois divines et humaines. On sera peut-être tenté de nous taxer d'exagération ou de mensonge, de nous

accuser de vouloir combattre contre des ennemis qui n'existent pas, de relever des blasphèmes qu'aucun écrivain n'oserait proférer sans soulever l'indignation non seulement des catholiques, mais encore celle de nos frères séparés. Qu'on relise alors les lignes échevelées, écrites tout dernièrement par un journal qui cherche à pénétrer dans nos campagnes si foncièrement honnêtes et si profondément chrétiennes. L'auteur, après s'être élevé avec force contre la démonstration du 1er mai dernier, et l'avoir qualifiée " d'innovation malsaine faite pour glorifier le mépris de nos tribunaux civils, " continue en ces termes :

" Il est donc arrivé que MM. Taillon, Desjardins, Nantel, Curran Descaries, Hingston, Demers et Archambault ont préféré bêtement caresser l'ignorance publique plutôt que de l'affronter en l'éclairant ; ils sont venus appuyer une poignée de calotins proclamant qu'il y a en Canada un pouvoir au-dessus de la justice française et du *fair play* britannique.

Nos ramollis viennent d'infuser dans les veines de la *Semaine Religieuse* un stimulant qui la pousse à déclarer que :

Le premier droit de l'Eglise est d'exister dans le monde telle que Jésus-Christ l'a établie avec son autonomie propre, sa hiérarchie, son indépendance absolue de toute puissance séculière.

On paraît oublier à l'archevêché que Jésus-Christ a toujours donné l'exemple de ce qu'il enseignait par ses paroles. Et la *Semaine Religieuse* sait, comme le plus humble fidèle, que Jésus-Christ a comparu devant un juge non seulement séculier, mais un juge idolâtre, qu'il a déclaré que la puissance de Pilate venait d'*en haut*, c'est-à-dire que c'était du ciel même que ce juge avait reçu l'autorité qu'il exerçait sur la personne du Sauveur."

Est-il possible de pousser plus loin le cynisme ? Qui jamais affirma plus audacieusement la supériorité de l'Etat sur l'Eglise ? Penser—et oser l'écrire—qu'ici, en Canada, dans ce pays catholique dont l'étranger ne peut s'empêcher d'admirer et de louer la foi, sur cette terre encore teinte du sang versé par nos martyrs pour la défense et la conservation de nos croyances, " il n'y a pas de pouvoir au-dessus de la justice française et du *fair play* britannique, " c'est chose inouïe dans les annales de notre histoire. Que faites-vous donc des droits de Dieu, Législateur suprême, " de qui seul découle toute autorité (1) ? " Que faites-vous des droits de Jésus-

(1) Non est enim potestas nisi a Deo. (Rom. XII. 1).

Christ, à qui " toute puissance a été donnée dans le ciel et sur la terre ? " (1) Que faites-vous des droits des apôtres qui ont reçu d'en haut leur sublime mission : " comme mon Père m'a envoyé je vous envoie ? " (2) Auriez-vous la prétention de les subordonner aux droits de l'homme ? Votre aveuglement serait-il poussé à ce point de placer l'effet au-dessus de la cause, le pouvoir d'un jour au-dessus du pouvoir éternel, la créature au-dessus de son créateur ? Oui, cette étrange prétention, cet aveuglement sans nom, vous l'avez ; c'est le châtement mérité de votre orgueil. En effet, non seulement vous niez à l'Eglise, qui vous en-fanta à la vie de la grâce au jour de votre baptême, et que vous ne rougissez pas aujourd'hui encore d'appeler votre mère, le premier de ses droits, celui " d'exister dans le monde telle que Jésus-Christ l'a établie avec son autonomie propre, sa hiérarchie, son indépendance absolue de toute puissance séculière, " mais vous osez proclamer que le lâche Pilate, en condamnant le juste et l'innocent Jésus, le Messie promis aux nations, le Rédempteur du genre humain, l'Homme-Dieu, devant qui les siècles chrétiens se sont prosternés dans la sublimité de leur foi, a usé d'une puissance qui vient d'en haut, c'est-à-dire que c'était du ciel même que ce juge avait reçu l'autorité qu'il exerçait sur la personne du Sauveur !

Eh bien ! vous blasphémez, journalistes sans foi et sans science. Vous blasphémez, c'est l'histoire qui vous le dit : de tout temps elle n'a vu dans Pilate qu'un juge inique qui outrepassa ses pouvoirs, et laissa se consommer le déicide dont le peuple juif subit sous nos yeux le terrible châtement ; elle a fiétri son nom et méprisé sa mémoire. Vous blasphémez, c'est l'Eglise qui vous le chante chaque dimanche dans son *Credo*. Vous blasphémez, ce sont des millions de martyrs qui vous le crient en mourant plutôt que d'obéir à César leur défendant de reconnaître les droits souverains du Christ Jésus sur les empereurs, les princes et les chefs d'Etat. Vous blasphémez, c'est Pierre, fondement de l'Eglise, et oracle infallible de la vérité, qui vous condamne quand, cité devant le conseil de la nation, et sommé de se taire, il s'écrie avec une noble fierté : " Jugez s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu. " (3) Vous blasphémez,

(1) *Data est mihi omnis potestas in cœlo et in terra.* (Math. XXVIII 18).

(2) *Sicut misit me Pater, et ego mitto vos.* (Jean XX. 21).

(3) *Si justum est in conspectu Dei, vos potius audire, quam Deum, judicate.* (Act. IV, 19).

c'est le Maître lui-même qui le proclame en répondant à Pilate, désireux de lui rendre la liberté, que le pouvoir qu'il possède de le crucifier ou de le délivrer, est une simple *permission* de son Père céleste, afin que s'accomplisse l'œuvre de la Rédemption. Aussi Jésus-Christ ne dit pas " *Non haberes potestatem super me* " mais " *adversum me* ; " (1) aussi déclare-t-il à son juge que Judas, qui l'a livré entre ses mains, est coupable d'un plus grand péché. (2) Ce *pouvoir*, du reste, Pilate le partageait avec les Pharisiens, les grands-prêtres et le prince des ténèbres lui-même, dont " l'heure était venue (3) ; " et aujourd'hui encore les méchants le partagent avec Pilate, quand Dieu les *laisse* faire le mal et persécuter l'Eglise. Qui osa jamais prétendre que le pouvoir de Pilate, des Juifs, de Satan sur la vie de Jésus, et celui des impies dans le monde sont des pouvoirs réels et légitimes ? Qui, sinon les disciples de cette école voltairienne qui, depuis un siècle, ne cesse de se moquer de Dieu et de son Christ, de l'Eglise et de ses droits, des âmes et de leurs éternelles destinées.

Il n'est donc plus besoin — on le disait naguère des compagnons de votre lâche désertion — que vous soyez frappés des foudres de l'Eglise ; de vous-mêmes vous vous arrachez violemment du sein qui a nourri votre enfance, des bras caressants d'une Mère qui fut la joie et la protection de votre jeunesse, et dont vous réclamerez, nous l'espérons du moins, les dernières consolations au jour de vos suprêmes angoisses. De vous-mêmes, si vous persistez dans vos principes anti-chrétiens, vous cessez d'être nos frères et les associés de nos luttes.

Il est temps encore cependant de rentrer au bercail. Mais une seule voie vous est ouverte, celle d'une soumission complète consacrée par un repentir sincère.

Quant à vous, chers lecteurs de la *Semaine Religieuse*, un devoir vous incombe, comme il incombe à tout catholique : rejeter loin de vous, loin de vos foyers toute feuille propre, sinon à ébranler votre foi, du moins à laisser au fond de vos âmes, le trouble et le malaise. Que ni le journal impie, ni le journal hypocrite, ni même le journal indifférent en matière de religion ne reçoive de vous un encoura-

(1) S. Jean, XIX, II.

(2) Propterea qui me tradidit tibi, majus peccatum habet. (Id.)

(3) Hæc est hora vestra et potestas tenebrarum. (Luc, XXII. 53).

gement quelconque. Abonnez-vous aux seules revues, aux seuls journaux qui, se disant catholiques, sont assez fermes dans leur foi pour professer les dogmes de l'Eglise, assez honnêtes pour respecter ses lois disciplinaires, assez courageux pour les défendre au moment de la lutte. L'avenir vous dira si notre conseil est sage, mais n'attendez pas, pour le suivre, une leçon d'expérience dont les résultats pourraient être irréparables et pour vous et pour les êtres que Dieu a confiés à votre amour et à votre vigilance.

---

### IN MEMORIAM

---

Encore un vide dans les rangs du clergé diocésain ! Il y a quelques semaines, la mort nous enlevait un confrère à peine entré dans la carrière laborieuse du sacerdoce. Aujourd'hui, c'est un ouvrier du Maître qu'elle frappe dans toute la vigueur de l'âge mûr et l'activité du zèle apostolique.

Monsieur l'abbé Alphonse Séguin, curé de Ste-Cunégonde, est décédé, le 19 du courant, à l'âge de 50 ans, après une maladie lente et pénible dans son travail de destruction. Les suprêmes consolations de sa mère la Sainte Eglise, les visites fréquentes et pleines d'intérêt de son vénérable archevêque, les soins pressés et délicats des compagnons de son ministère, les sympathies de ses chers paroissiens, tout a contribué à lui rendre moins amer le sacrifice de la vie.

Il est parti emportant des regrets universels et laissant à tous l'exemple d'un dévouement infatigable au bien des âmes confiées à sa direction.

Il fut un homme de progrès et de bonnes œuvres. On le vit toujours à la tête des grandes entreprises religieuses et civiles qui ont assuré le développement et la prospérité de Ste-Cunégonde.

Il ne s'est pas contenté d'assister secrètement des centaines de familles pauvres et misérables, mais il a encore puissamment contribué à consolider de ses larges aumônes les institutions de charité de sa paroisse. Son testament fait foi de l'amour et de l'intérêt qu'il leur a portés.

Il a consacré à la jeunesse chrétienne de ses écoles et de son

couvent tous les loisirs que pouvaient lui laisser les travaux multiples de sa charge pastorale, et n'a cessé de la guider de ses sages conseils.

M. l'abbé Séguin, frère de feu M. Joseph Séguin, ancien chanoine titulaire de la cathédrale de Montréal, mort curé de Verchères en juillet 1891, est né à Rigaud le 28 octobre 1842.

Ses études classiques au collège de Ste-Thérèse et ses études théologiques au grand séminaire de Montréal accusèrent un jugement sûr, une piété solide.

Ordonné prêtre le 8 septembre 1867, il fut successivement vicaire à St-Jean et à Verchères, missionnaire à Piopolis, et de nouveau vicaire à Verchères.

Pendant deux ans et demi, il fut chargé de la cure de St-André d'Argenteuil.

En 1874, Mgr Bourget lui confia la desserte de Ste-Cunégonde qui fut érigée en paroisse canonique et civile l'année suivante.

C'est là que ce prêtre zélé cultiva jusqu'à la dernière heure, pour la gloire de Dieu et le salut de ses ouailles, les talents que le Maître lui avait confiés ; c'est de là qu'il est parti pour recevoir la récompense promise au bon et fidèle serviteur de l'Évangile.

Il a combattu les bons combats, il a terminé sa course en s'affaissant dans l'arène, que son âme repose en paix !

## MARIE ET LE BUCHERON

Il y a quelques années, un évêque missionnaire, Mgr Polding, voyageait dans une partie peu fréquentée de l'Australie intérieure. Il tomba malade en route et fut soigné avec un dévouement admirable par une veuve. Le vénérable prélat, revenu à la santé, lui fit promesse que, à quelque époque de l'année et en quelque lieu qu'il fut, il reviendrait, à son appel, lui administrer les derniers sacrements. Bien des saisons se passèrent, quand, une nuit d'automne, arriva une lettre invitant le prélat à remplir sa promesse, car sa bienfaitrice se mourait. Sans hésiter, en dépit de la rigueur de la saison, l'évêque se mit en route. Après avoir marché bien des heures et des jours, il arriva, haletant et harassé, à la maison qu'il était venu chercher de si loin ; à son grand étonnement, il



trouva solitude complète. Pendant qu'il méditait sur ce qu'il allait faire, son attention fut appelée par le bruit de la hache d'un bûcheron. Se dirigeant immédiatement vers l'endroit d'où partait le bruit, il se trouva en face d'un robuste Irlandais, qui abattait des arbres. Mgr Polding apprit de lui que la vieille dame, craignant quelque retard, s'était décidée, bien que mourante, à aller chercher ailleurs des secours spirituels ; mais il ne put lui indiquer la direction qu'elle avait prise. Comprenant qu'il serait complètement inutile d'aller à la recherche, le digne évêque s'assit sur un tronc d'arbre et, s'adressant au bûcheron, lui dit : « Eh bien, mon brave, après tout, je n'ai pas l'intention d'être venu ici pour rien. Mettez-vous à genoux, je vais entendre votre confession. » L'Irlandais commença par s'excuser, alléguant son manque de préparation, le long temps écoulé depuis sa dernière confession et mille autres raisons ; mais tous ces scrupules furent combattus par l'évêque, et le bûcheron finit par s'agenouiller, repentant et contrit, pour recevoir l'absolution de ses fautes. Le missionnaire lui fit promettre d'aller communier le dimanche suivant et ils se séparèrent. Le prelat avait à peine fait quelques pas qu'il entendit un bruit sourd suivi de faibles gémissements. Il revint en toute hâte et trouva son pénitent mort, écrasé par la chute d'un arbre. Si l'on veut maintenant savoir à quoi tenait cette admirable miséricorde de Dieu, appelant ainsi un évêque à des centaines de lieues de sa résidence, par des chemins pleins de dangers et hérissés de difficultés, pour ouvrir les portes du ciel à l'âme d'un pauvre homme qui allait être surpris par la mort, c'est que ce brave homme portait, comme tout bon Irlandais, le scapulaire de la sainte Vierge, et cette bonne Mère, toujours fidèle en tout lieu à sa promesse, n'a pas permis qu'il mourût avant de s'être réconcilié avec Dieu.

*Chroniques du Carmel.*

## LA PREMIÈRE COMMUNION

Voici venue l'époque des Premières Communions. Des parents et des maîtres chrétiens, fidèles à leur mission, ont déjà fait briller aux regards de l'enfant l'incomparable beauté du grand Jour qui approche. C'est bien à eux, en effet, de seconder l'œuvre du prêtre, d'orner ce sanctuaire, de décorer cet autel, d'enrichir ce tabernacle qu'on nomme l'âme de l'enfant.

Certes, plusieurs l'ont compris, et il ne s'écoule pas de jours, où, dans la prière faite en commun, chaque soir, une supplication spéciale ne soit adressée au bon Dieu pour le petit enfant qui se prépare au plus grand acte de sa vie. Heureuse famille que celle où la foi unit ainsi, dans une même pensée véritablement chrétienne, les parents et les enfants !

En est-il de même à tous les foyers ? S'il nous était donné de recueillir les conversations que fait naître, en ce moment, l'approche du grand Jour, y trouverions-nous toujours cet accent de foi et de piété ? La vanité, la mondanité, se mêlant à toutes les conversations, font oublier le Dieu qui va venir, pour ne plus songer qu'à la toilette en laquelle on le recevra.

Comme on ne parle plus, à l'enfant que de sa robe, de son cierge, de son brassard, de son livre, de son chapelet, etc., il s'habitue à considérer ce jour-là comme celui d'un triomphe d'autant plus éclatant qu'il aura revêtu de plus jolis atours. Il ne rêve plus de Jésus-Christ ; il rêve de cadeaux, de toilette, de processions et de visites. L'enfant se voit déjà le point de mire de tous les passants, non certes que ces pensées ridicules germent naturellement dans son âme, car elle se tourne d'elle-même vers Dieu, comme certaines fleurs vers le soleil ; mais elles y sont trop souvent jetées par la légèreté des parents.

Vienne le Jour béni de la Première Communion ; ce jour unique que notre religion a fait si beau, ne sera-t-il pas obscurci par des préoccupations mesquines ?

Loin de nous la pensée de blâmer l'usage de revêtir l'enfant, en ce grand Jour, d'un costume digne d'une telle fête. L'Eglise ne revêt-elle pas ses ornements les plus éclatants dans ses plus grandes solennités ? Ces objets de la Première Communion, ce voile, ce brassard, cette blanche robe, auxquels une grâce d'en haut paraît avoir été attachée et dont la vue seule en a converti plusieurs bien des années après ce grand Jour, ne doivent pas être confondus avec les objets dont se pare ordinairement la vanité humaine. Qu'ils soient convenables, qu'ils soient beaux, nous ne saurions y trouver aucun mal ; mais, que tout cela reste néanmoins l'accessoire, et ne fasse point oublier le principal.

Or, qu'est-ce que la Première Communion, sinon la visite de Notre Seigneur Jésus-Christ à l'âme d'un enfant ? Que Notre Seigneur soit donc le sujet des conversations dans la

famille, la préoccupation des mères, et le rêve des petits enfants. Si tout était ordonné, pendant les semaines qui précèdent la Première Communion, en vue de cette divine visite, les apprêts du grand Jour changeraient de caractère, bien des péchés seraient évités, et une paix toute céleste remplacerait une agitation toujours stérile, quand elle n'est pas coupable.

(Semaine Religieuse de Bayeux).

## CONSULTATION

*Peut-on être à la fois membre du Tiers-Ordre et d'une communauté religieuse ou d'un autre Tiers-Ordre ?*

C'est en faveur des séculiers, soit laïques, soit ecclésiastiques, que les différents Tiers-Ordres ont été fondés, afin que ces personnes soient associées, autant que leurs devoirs d'état le permettent, aux exercices et aux avantages de la vie religieuse. Aussi, le Souverain Pontife Léon XIII a fait déclarer par deux décrets de la S. Congrégation des Indulgences, l'un du 16 juillet 1886, l'autre du 31 janvier 1893 :

1o Que les fidèles, qui ont prononcé des vœux dans un institut religieux approuvé par le Pape ou par l'évêque diocésain, ne peuvent être admis dans le Tiers-Ordre de S. François, et que des admissions faites autrefois n'ont aucune valeur (1) ;

2o Que ceux qui ont fait profession dans le Tiers-Ordre de S. François cessent d'en être membres, ne jouissent plus de ses privilèges, et doivent en quitter l'habit, non pas en entrant dans le noviciat d'une communauté, mais à partir du moment de leur profession religieuse (2) ;

3o Que les deux décisions précédentes s'appliquent à tous les autres Tiers-Ordres approuvés par l'Eglise, aussi bien qu'à celui de saint François d'Assise (3) ;

4o Qu'on ne peut appartenir en même temps à deux Tiers-Ordres, par exemple à celui de saint François et à celui de saint Dominique (4).

(1) *Utrum omnes ulriusque sexus qui sunt membra alicujus religiosi instituti vel congregationis aut a S. Pontifice aut ab Episcopo approbata, in qua*

## ECHOS DU MONDE CATHOLIQUE

— Lors du dernier pèlerinage suisse, qui comptait plus de huit cents personnes, le Pape a répondu par un discours dont voici le résumé :

“ Votre nation est unie au Saint-Siège par des liens séculaires. Elle ne cesse d'être à Nos côtés par ses fils qui composent Notre garde. C'est un privilège qui est accordé aux Suisses, à cause de leur dévouement et de leur constante fidélité.

“ La Suisse a eu aussi dans son histoire des époques néfastes, quand l'hérésie eut envahi ses montagnes et produit des maux irréparables.

“ Mais vos ancêtres ont su, en luttant, vous transmettre intact le dépôt de la vraie religion, pour laquelle vous avez gardé un vif attachement, ainsi qu'en témoigne votre nombreux pèlerinage.

“ Au milieu des périls dont vous êtes entourés, conservez avec un soin jaloux le trésor de la foi catholique.

“ Professez pour la liberté et l'indépendance de l'Eglise les mêmes sentiments que vous montrez pour l'indépendance de votre patrie.

“ Pour Nous, Nous continuerons à porter à votre pays un paternel intérêt, comme Nous l'avons prouvé par Nos encouragements envers l'Université de Fribourg, qui promet de si brillants succès. ”

— Le vendredi 5 mai, le Souverain Pontife a reçu en audience particulière le T. R. P. Leclerc, supérieur général des Frères de Saint-Vincent de Paul, accompagné de plusieurs de ses prêtres et de dix jeunes religieux de sa congrégation, qui suivent les cours de philosophie et de théologie au collège Romain.

Pendant quarante minutes, le Pape les a entretenus de la France et des ouvriers.

Le Saint-Père a d'abord exposé que le clergé des paroisses doit, son ministère de prière, de prédication et d'administration des sacrements accompli, sortir de l'Eglise et aller au peuple qui ne vient plus à lui. Puis Sa Sainteté a voulu se faire redire les origines de la congrégation... s'est informé minutieusement des œuvres par lesquelles les religieux prêtres et laïcs de la congrégation prennent contact avec le peuple, et, à plusieurs reprises, a répété ces mots : “ Vos œuvres répondent à tous mes desirs ; vous faites tout ce que je demande ; vous appliquez ce que j'ai enseigné dans mon Encyclique sur la condition des ouvriers. ”

*vota emittuntur sive perpetua sive ad tempus. possint adscribi in Tertium Ordinem S. Francisci Assisicensis ?* — Resp. Negative. (in Veronen., 16 julii 1886).

IV. *An religiosi qui sua jam vota nuncupaverunt in proprio instituto, approbato vel ab Apostolica Sede. vel ab Ordinariis loci. ante decretum in una Veronensi editum sub die 16 julii 1886 et jam tertio Ordini S. Francisci adscripti reperiebantur. post prefatum decretum adhuc pergant ad eundem Tertium Ordinem pertinere, ejusque gratiis et privilegiis gaudere ?* — Resp. Negative. (31 jan. 1893).

(2) V. *An seculares Tertiarii Franciscæ. ingredientes religiosum aliquod institutum. etiam ante religiosam professionem teneantur dimittere habitum Tertii Ordinis. et hoc ipso non amplius perfuantur ejusdem gratiis et privilegiis ?* — Resp. Negative ante professionem. (31 jan. 1893).

(3) VI. *An idem Veronense decretum vim legis habeat etiam pro Tertiariis cæterorum Ordinum, puta Ordinis S. Dominici SS. Trinitatis, etc. ?* — Resp. Affirmative. (31 jan. 1893).

(4) IX. *An fideles. qui inter Tertiarios unius Ordinis fuerint cooptati. cooptari etiam valeant inter Tertiarios alterius Ordinis. puta S. Dominici. vel SS. Trinitatis. etc. ita ut aliquis Christi fidelis evadere simul possit Tertiarium Franciscæ. S. Dominici. SS. Trinitatis, Ordinis Carmelitici, et porro ?* — Resp. Negative. (31 jan. 1893.)

— Le Pape dans l'audience au pèlerinage allemand, loue les catholiques qui combattent pour la liberté et l'indépendance du Pape. Il recommande ensuite l'étude des questions sociales en suivant les enseignements de son Encyclique, ainsi que l'éducation chrétienne de la jeunesse.

— D'après un relevé de la statistique des trains arrivés à Rome, dit le *Moniteur de Rome* les étrangers venus à l'occasion des fêtes du Jubilé, pendant le premier trimestre de cette année, s'élèverait à près de quatre-vingt mille, apportant à Léon XIII les hommages des fidèles de toutes les nations chrétiennes. Car toutes les nations se succèdent aux pieds du Souverain Pontife, " ne sachant qu'admirer le plus, ou de cette bonté d'un Pontife et d'un Père qui se donne à tous et à chacun, ou de cette force d'un vieillard de quatre-vingt-trois ans qui soutient le poids des affaires du monde, qui travaille la nuit et qui donne des audiences tout le jour aux ambassadeurs, aux évêques, aux foules réunies et aux simples particuliers.

— Le 8 mai dernier, on a célébré à Orléans la fête de Jeanne d'Arc en souvenir de la délivrance de cette ville. Cette fête a été plus brillante encore cette année que les années précédentes. La jeunesse catholique a tenu dans plusieurs villes de France à honorer cette date et la pieuse vierge de Domrémy. La béatification de Jeanne d'Arc, dont il est de nouveau question et que le Saint-Père doit soumettre au mois d'août prochain à la Congrégation des Rites donne un nouveau relief à la célébration de l'anniversaire de la délivrance d'Orléans. De plus en plus cette fête en France tend à devenir une fête nationale. On ne saurait trop applaudir à ce mouvement qui résume deux grandes idées, les plus fécondes en résultats utiles : *Religion* et *Patriotisme*.

— L'attention du monde catholique est portée sur Jérusalem, la Ville Sainte, où vient de se tenir le Congrès Eucharistique dont nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

L'arrivée du cardinal Langénieux à Jaffa, le 7 mai, a donné lieu à une démonstration des plus imposantes et qui doit produire une vive impression sur les populations de ce pays.

Le gouverneur de cette ville, les consuls de France, d'Italie, d'Autriche sont venus saluer son Eminence.

Le pèlerinage s'est rendu de Jaffa à Jérusalem. Le *Te Deum* au St Sépulcre a été chanté en présence de 14 prélats. Le cardinal a fait son entrée solennelle le samedi, 13 mai, dans la Ville Sainte ; il était entouré de tous les ordres religieux de Jérusalem, portant le grand manteau de pourpre avec le chapeau rouge à glands d'or. La démonstration a été des plus remarquables et l'enthousiasme des pèlerins vraiment indicible.

Nous attendons les détails du Congrès Eucharistique, ouvert le 15 mai. On compte dans ce moment-ci à Jérusalem plus de trente prélats catholiques, et le nombre des pèlerins dépasse douze cents. C'est assurément un des grands spectacles, que cette prise de possession pacifique des Lieux Saints par les héritiers directs du divin Maître.

— En France, la langue du monde, dit officiel, ne connaît plus maintenant le nom de Dieu, les représentants du pouvoir ne se hasardent pas à le prononcer ; dans les écoles publiques l'éducation de l'enfance elle-même a cessé d'être maintenue sous la protection du Dieu, créateur et régulateur de toutes choses. S'il en est ainsi au-dedans du territoire, il ne peut en être de même en dehors. Dans les relations internationales, la France, aujourd'hui comme autrefois, ne conclut aucun traité qui ne soit placé sous cette invocation ; *Au nom de Dieu tout-puissant*. Le gouvernement ne pourrait faire autrement sans mettre la France, qu'il gouverne, mais dont il représente si peu les principes et les aspirations véritables, au ban des nations même infidèles. Voilà comment s'explique la hardiesse de M. Cambon, gouverneur-général de l'Algérie, appasant sur les lettres qu'il adresse aux chefs de grande tente, un sceau, au centre duquel on lit ces mots : « Le serviteur

de Dieu, Jules Cambon, » et tout autour se déroule la légende suivante : « Le gouverneur-général de l'Algérie, que Dieu le protège en secret et publiquement ! »

Archevêché de Montréal, 19 mai 1893.

Monsieur l'abbé Alphonse Séguin, curé de Ste-Cunégonde, décédé ce matin à Montréal, était membre de la société d'une messe.

ALFRED ARCHAMBEAULT, chan., *Chancelier*.

## CHRONIQUE

\* \* Par décision de Monseigneur l'archevêque, ont été nommés :

M. l'abbé Eugène Écrément, curé de Ste-Cunégonde.

M. L. M. A. Barcelo, vicaire à Varennes.

M. l'abbé Jos. Robillard, vicaire à Ste-Brigide.

M. l'abbé Cardin, vicaire à Lanoraie.

M. l'abbé A. Magnan, vicaire à St-Jérôme.

\* \* Lundi dernier, vingt-deux du courant, a eu lieu à la cathédrale l'ordination suivante par Monseigneur l'archevêque de Montréal :

*Diaconat* : MM. J. N. Vigneault et J. G. D. Côté.

\* \* Le Bureau de direction de « l'Union Allet » des Zouaves Pontificaux canadiens a adopté, à sa dernière séance, une résolution pour offrir à Monseigneur l'archevêque de Montréal, de sincères félicitations à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de consécration épiscopale, comme aussi pour professer hautement « leur attachement profond à sa personne vénérée, leur entière « et filiale soumission à son autorité épiscopale si paternellement « exercée, et pour protester énergiquement contre la conduite « scandaleuse de quelques malheureux révoltés qui contristent « le cœur de leur premier pasteur en s'insurgeant contre l'autorité « la plus légitime et la plus salutaire, en essayant d'asservir « l'Eglise au pouvoir séculier et de lui ravir la liberté nécessaire « à son existence. »

Le dernier ouvrage du R. P. Lacasse, O.M.I. « Le prêtre vengé, » est déjà tiré à 30,000 exemplaires. C'est là sans doute un bel éloge rendu au mérite de l'auteur, que nous félicitons de tout cœur ; mais c'est aussi et avant tout une preuve irréfutable de l'esprit de foi de nos populations, de leur respect envers l'Eglise et le clergé, de leur empressement à protester contre les calomnies, la haine et les poursuites odieuses de nos ennemis. Nous avons donc sujet

de nous glorifier en Dieu et d'espérer en l'avenir. Longtemps encore, malgré l'aveuglement d'un certain nombre, et les efforts sataniques d'une secte étrangère, notre pays restera bon et fidèle à son passé.

*Bon à connaître.* La cour d'appel de Bruxelles vient de déclarer que le ministre des chemins de fer de l'Etat belge, en refusant sur ces chemins de fer le transport de *La Lanterne*, journal dangereux pour les mœurs, n'a fait qu'user de son droit et remplir son devoir.

L'arrêt déclare qu'« il ne peut être un seul instant douteux, lorsque l'on considère les gravures, les articles et les annonces du journal du Juif Mayer, qu'il poursuite le but de spéculer sur les passions les plus basses... ; que le ministre s'est à bon droit refusé de se faire le complice de la distribution d'écrits contraires aux bonnes mœurs, » etc.

L'état belge avait qualifié *La Lanterne* « d'entreprise pornographique à laquelle aucun honnête homme ne pouvait prêter son concours. »

Le tribunal de commerce avait ordonné la suppression de cette phrase comme calomnieuse.

La cour réforme sur ce point. « Cette appréciation, dit-elle, loin d'être calomnieuse, résume en tous points l'arrêt que nous prononçons. »

Les funérailles de monsieur l'abbé Alphonsé Séguin, ont eu lieu, lundi dernier, à Ste Cunégonde, au milieu d'un immense concours de prêtres et de fidèles. Monseigneur Lorrain, vicaire apostolique de Pontiac a chanté le service au fauteuil. Sa Grandeur avait comme prêtre assistant M. l'abbé Nepveu, curé de Huntington.

M. Fortin remplissait les fonctions de diacre et M. Lessard celles de sous-diacre.

Monseigneur l'archevêque de Montréal a donné l'absoute.

Les restes mortels du regretté défunt reposent maintenant dans le caveau de cette église qu'il a lui-même élevée à la gloire de Dieu et au milieu de ses chers paroissiens qu'il a, pendant près de vingt ans, dirigés dans les voies de la grâce avec un zèle qui ne s'est jamais démenti.

Vendredi, il y a huit jours, M. Maupetit, un dévoué collaborateur de M. de Mun, dans les œuvres catholiques de France, donnait à l'Union Catholique, une séance présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Montréal. Un nombreux clergé entourait Monseigneur, qui a été accueilli par les plus vifs applaudissements de l'assistance lors son entrée dans la salle du Gesù.

Le conférencier a, pendant plus d'une heure, exposé la merveilleuse organisation de défense dont de vaillants chrétiens, comme M. de Mun, M. Chesnelong, M. Piou ont doté notre ancienne mère-patrie. Ces détails étaient nouveaux pour nous. Ils nous ont prouvé quels résultats on a obtenu grâce à l'entente et à l'union des Catholiques, quel bien on a réalisé dans les classes ouvrières. Il a montré avec quels sentiments de respect et d'absolue obéissance ces associations suivaient les instructions du Saint-Père et des Evêques et aussi quelle action salutaire exerçait la presse catholique et le succès inouï de *la Croix* et de ses suppléments régionaux. Les applaudissements les plus vifs ont à maintes reprises prouvé à l'orateur la satisfaction de l'auditoire.

A la fin de la séance, Monseigneur l'archevêque, en remerciant M. Maupetit de son excellente conférence, a tenu à confirmer les faits rapportés par celui-ci, en constatant la belle défense des catholiques de France.

Le vice-président de l'Union catholique a exprimé à sa Grandeur les sentiments des membres de cette société et leur gratitude pour le grand honneur dont elle était l'objet.

\* \* \* L'Institut des Sœurs de charité, Servantes des pauvres, (dites-

(Sœurs de la Providence) établi le 25 mars 1843, célèbre cette année le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Il y aura, à cette occasion à la Providence Maison-Mère, 797, rue Ste-Catherine, Montréal, un *Triduum* d'action de grâces les 5, 6 et 7 juin prochain.

*Premier jour, lundi 5 juin*, à 9 hrs. A. M., grand'messe, sermon, exposition du S. S. 11 hrs. A. M., dîner des pauvres, servi par les Dames de Charité de la paroisse St-Vincent de Paul. 4 hrs. P. M., bénédiction solennelle du S. S.

*Deuxième jour, mardi 6 juin*, à 8 hrs. A. M., à l'Asile de la Providence, rue Ste-Catherine, (première Maison-Mère) grand'messe pour les bienfaiteurs et les membres défunts de l'Institut ; sermon. 2 hrs. P. M., bénédiction solennelle du S. S.

*Troisième jour, mercredi 7 juin*, à 9 hrs. A. M., messe pontificale par S. G. Mgr E. C. Fabre, archevêque de Montréal ; sermon, par S. G. Mgr L. F. Laflèche, évêque de Trois-Rivières. 2 hrs. P. M., bénédiction de la première pierre de l'hospice de charité fondé pour les pauvres vieillards des deux sexes, sans distinction de nationalité, de la partie Est de la ville, en mémoire des Noces d'Or de l'Institut ; sermon ; bénédiction solennelle du T. S. S.

---

## AUX PRIERES

---

Sr Ste-Victoire, née Lydia Poirier, des Sœurs Grises.  
Félix Brisebois, Oka.

---

## EXPOSITION DE CHICAGO

### Maison de pension pour ecclésiastiques

#### Pendant le temps de l'Exposition

Tenue par Mme F. Leblanc, 41, rue Sibley, à quelques pas de l'église des Canadiens.

Cette maison est recommandée par le Rév. M. Bergeron, curé de Notre-Dame.  
Prix très modérés.

On s'empressera de fournir tous les renseignements qui seront demandés.

**S'adresser à Mme F. Leblanc 41 rue Sibley, Chicago Ill.**



# LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

— DU —

## Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

25c et 50c le FLACON.

CERTIFICATS

Montréal, 18 février 1892.

Je, soussigné, certifie que mon petit garçon, âgé de sept ans, a été guéri par le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Il avait contracté la grippe l'hiver dernier et aucun remède n'avait pu le soulager. Sa toux était des plus violentes et très pénible pour nous. Vers le mois de juillet, alors que sa toux était devenu très grave, il fit usage de ce sirop merveilleux et la guérison s'opéra après l'emploi de deux flacons. Le Sirop de Térébenthine a de plus fortifié ses poumons, car il n'a pas toussé depuis et est maintenant en parfaite santé.

J. A. DESROSNIERS.

No 111, rue St-Christophe,

(Agent de la succession Skelly)

1598, rue Notre-Dame.

Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre accompagnée de picotements de la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisaient craindre la consommation de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

FELIX SAUVAGEAU.

Entrepreneur-menuisier, 170½ rue St-Antoine.

Bureau du greffier de la Cité, Hôtel de ville, Montréal, 5 mars 1892. M. le docteur Laviolette, Montréal.

Mon cher docteur : Votre Sirop de Térébenthine est sans contredit un remède merveilleux dont l'efficacité absolue ne tardera certainement pas à se faire généralement connaître.

Je souffrais depuis plusieurs jours d'une bronchite aiguë qui me causait jour et nuit des quintes de toux épuisantes, au point que j'avais complètement perdu le sommeil et que j'étais presque dans l'impossibilité de vaquer à mes affaires. Après avoir pris divers remèdes sans éprouver de soulagement j'achetai une bouteille de votre Sirop de Térébenthine et deux jours après il ne restait rien de ma bronchite.

Je dois ajouter que je vous adresse cette attestation de mon plein gré et sans qu'elle ait été sollicitée par qui que ce soit.

Votre tout dévoué,

RENÉ BEAUSSET.

Montréal, Décembre 1890.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.

Votre obéissant serviteur,

H. A. BRAULT,

Manchonier de la maison Ohs, Desjardins & Cie, 1587, rue Ste-Catherine.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

# IMPRESSIONS ET RELIURES

DE TOUTES SORTES

EXECUTEES PROMPTEMENT ET A BAS PRIX

CHEZ

# ARBOUR & LAPERLE

421, RUE ST-PAUL, Montreal.

# ARGENT A PRETER AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,  
Secrétaire.

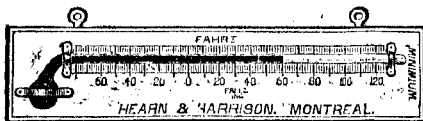
Boite 1907, Montréal.



CATALOGUES GRATIS

HEARN & HARRISON

1640-1642



RUE NOTRE-DAME

Montréal.

## JAS. W. PIKE

MARCHAND DE

Fer, Acier, Tuyaux pour système de chauffage, Tuyaux a Gaz  
ET ACCESSOIRES

Tubes pour Bouilloires, Dechet de Coton, etc., etc.

35, RUE ST-FRANÇOIS-XAVIER, - MONTREAL.



**CASTLE & FILS**  
VITREAUX D'EGLISE...  
GRISAILLE ET MOSAIC  
PERSONNAGES ET TAB-  
LEAUX

**CLOCHES D'EGLISE**

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU  
EGLISE, STE. THERÈSE P. Q.  
" BUCKINGHAM P. Q.  
" ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.  
REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La **BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

**SA SUCCURSALE**

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes  
les économies depuis une piastre  
en montant, et la BANQUE  
paie quatre pour cent sur ces  
dépôts

**F. ED. MELOCHE**

Professeur à l'École des Arts de Montréal

**DECORATION D'EDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS**

ARCHITECTURE — PEINTURE

**DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL**

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cocoa et  
Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**QUERY FRERES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

**NO 10, RUE ST-LAMBERT.**

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**CHARLES A. BRIGGS**

**CHAPELIER et MANCHONNIER**

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

**2097 RUE NOTRE-DAME.**

**HARMONIUM**

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin  
à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**STANDARD**

**LIFE ASSURANCE CO.**

ETABLIE EN 1826.

DE EDIMBOURG, ECOSSE.

**Bureau principal en Canada : Montréal.**

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,460,000  
Bonus distribués, \$22,000,000. | **W. M. RAMSAY, gérant.**

MAISON FONDÉE EN 1843  
**OWEN MCGARVEY & FILS**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
**MEUBLES DE TOUTES SORTES**  
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

**H. A. PEARSON & CIE**

**MARCHANDS - TAILLEURS**

22 CARRE CHABOILLEZ — MONTREAL

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

**VIN DE MESSE** qualité supérieure  
**HUILE D'OLIVE**

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

**JOS. ROBERT & FILS**

**MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,**

MANUFACTURIERS DE

**PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES**

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

**PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.**

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail  
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.

**HENRY & N. E. HAMILTON**

CARRÉ VICTORIA

**GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES**

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses

# L'Alliance Nationale

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE

## EXECUTIF

—:—

S. G. Mgr ED.-C. FABRE,  
*Président Honoraire.*  
H. LAPORTE,  
*Président Gén.*  
J. M. WILSON,  
*Vice-Président Gén.*  
L. J. D. PAPINEAU,  
*Secrétaire Gén.*  
A. ST-CYR,  
*Trésorier Gén.*  
T. CYPRIOT,  
*Médecin en chef.*



## EXECUTIF

—:—

S. BEAUDIN, C. R.,  
*Aviseur Légal.*  
A. C. DÉCARY, *Directeur.*  
J. R. SAVIGNAC, "  
JOSEPH CONTANT, "  
N. E. HAMILTON, "  
L. C. RIVARD, "

Cette Association a pour titre : L'ALLIANCE NATIONALE ; pour patron : ST-LOUIS DE FRANCE ; pour devise : *Vincit concordia fratrum.*

Le but de cette nouvelle Société de Bienfaisance est ainsi résumé dans les Statuts :

Elle a pour but l'union des catholiques parlant la langue française dans une commune pensée de secours mutuels et de progrès de leurs intérêts matériels et moraux, tous sains de corps, recommandables par leur moralité et leur position sociale ;

Pour parvenir à cette fin l'association adopte les moyens suivants :

1o Aider matériellement et moralement ses membres, pécuniairement leur famille et leurs héritiers ;

2o Développer l'éducation morale et intellectuelle de ses membres ;

3o Travailler à la propagation de la langue française et à la consolidation des institutions civiles et religieuses de la nationalité canadienne-française ;

4o Créer des caisses locales, chargées de donner des secours aux membres malades de l'association qui y seront inscrits, (\$5.00 par semaine) et de payer leurs frais funéraires ;

5o Etablir une caisse assurant aux membres ou à leurs héritiers et bénéficiaires les avantages suivants :

(a) Une indemnité à ceux de ses membres atteints d'infirmité absolue et d'un caractère permanent causée par maladie ou accident ;

(b) Une pension annuelle aux membres ayant atteint 70 ans ;

(c) Une indemnité au moment du décès du sociétaire à ses héritiers ou à ses bénéficiaires, (de 500, 1,000 ou 2,000 piastres aux choix du sociétaire) ;

(d) Une indemnité aux héritiers ou bénéficiaires d'un membre qui, après avoir pendant dix ans rempli toutes ses obligations comme sociétaire, s'est retiré de l'association.

Les contributions sont acquittées d'après un taux, qui ne varie pas. Elles sont graduées selon l'âge des membres et elles sont établies de manière à ce que la Société puisse réaliser une réserve destinée à assurer le paiement des bénéfices au profit des membres âgés et des invalides.

Capital souscrit par les Fondateurs, \$10,000.

Bureau principal de l'ALLIANCE NATIONALE

No 80, RUE ST-JACQUES, Montréal.

# CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

## Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

**PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.**

**CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.**

**PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.**

**CASQUES, Etc., Etc., Etc.**

**LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.**

vente partout à 50 cts et 81.00  
 S'IL PROPRÉTAIRE  
**ROBITAILLE, Chimiste**  
 JOUETTE P. C.

**Témoignage du Rév. F. J. E. Poirier**  
 Montréal, 14 avril 1891.  
 M. L. ROBITAILLE, Pharmacien  
 Monsieur,  
 "Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr NEY. Je soultrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL, pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume Nasal réputé très efficace en pareil cas. Sur votre recommandation, j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NEY; il m'y a guéri en quelques jours que j'en fais usage et la maladie me parait déjà en pleine voie de guérison."  
 Votre bien dévoué etc.  
 J. M. POIRIER.

**Baume Catarrhal**  
 DR NEY  
 prend remède français  
 GUÉRIS PAR LE  
 CORSAZ (Baume de)  
 OZENE PLANSI  
 Papiers du Nez) etc.

vente partout à 50 cts et 81.00  
 S'IL PROPRÉTAIRE  
**J. ROBITAILLE, Chimiste**  
 JOUETTE P. C.

**M. L. ROBITAILLE,**  
*Moniteur et Cher Confrère,*  
 "Je me fais un devoir de témoigner en faveur de l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY, que vous êtes parvenu, en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la Pharmacie en différentes localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY. J'ai en occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Bien à vous,  
 A. D. CASAVANT, Pharmacien  
 Fall River, Mass. 2 avril 1892.

**CHOLÉRIQUE**  
 Prenez cette TERRIBLE MALADIE en tous PROSTATES de votre  
**ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY**  
 La Diarrhée, quoique n'ayant pas ordinairement le caractère grave du Choléra, se prolonge et a de graves conséquences funestes, si elle n'est arrêtée.  
 Quelques doses d'ANTICHOLÉRIQUE du Dr NEY arrêtent à son début ce mal redoutable.  
 M. A. Casey, pharmacien, aux États-Unis, écrit ce qui suit :